

Fiche programme EDCTP



European & Developing Countries Clinical Trials Partnership

Infos clés (appel 2018) :

Action	Budget	Financement maximum	Durée maximum
RIA	2,25 à 23 M€	0,5 à 22 M€	24 à 60 mois
CSA	2,25 à 4,5 M€		36 à 60 mois
TMA	0,4 à 5 M€	70 à 500 k€	9 à 60 mois

DEPOT RÉCURRENT : en 1 ou 2 étapes, dates similaires chaque année

- Septembre-novembre (RIA et CSA)
- Novembre ou février-mars (TMA)

SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE : oui

Description générale :

Le partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP) finance la recherche clinique pour le développement de traitements, vaccins et diagnostics contre les infections liées à la pauvreté en Afrique subsaharienne.

Il s'agit d'un programme placé sous l'article 185 du traité sur le fonctionnement de l'UE, soutenu par 14 états membres européens et 16 états membres africains.

Trois types d'actions sont financés : recherche et essais cliniques (RIA), renforcement des compétences et mobilité (TMA), coordination et support (CSA).

Conditions d'éligibilité (appel 2018) :

Entités éligibles : toute entité légale publique ou privée, à but lucratif ou non lucratif (université/établissement d'enseignement supérieur, organisme de recherche, hôpital/établissement de santé, entreprise dont PME, département gouvernemental, association, ...)

Consortium :

- RIA : au moins 3 entités indépendantes, dont 2 dans 2 pays européens différents participant au programme et 1 dans un pays de l'Afrique sub-saharienne
- CSA et TMA : au moins 1 entité dans un pays européen participant ou un pays de l'Afrique sub-saharienne

(Participants européens : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède)

Au-delà de ces minimums, toute entité légale peut participer au consortium en tant que :

- **bénéficiaire** : si issue d'un Etat membre de l'UE/pays associé H2020 ou d'un pays de l'Afrique sub-saharienne
- **partenaire non bénéficiaire** : si issue de tout autre pays

Il s'agit de données générales : certaines particularités peuvent être présentes dans le texte de l'appel.

Conditions de financement = règles H2020

100% des coûts directs éligibles + 25% frais indirects (calculés sur les coûts directs)

Coûts directs éligibles : personnel permanent, personnel en contrat temporaire, consommable/petit équipement, amortissement équipement, missions/mobilité, autres biens et services, sous-traitance (ne compte pas dans le calcul des frais indirects)

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne : [EDCTPgrants](#)

Dossier en anglais

Dépôt en 1 ou 2 étapes

Proposition uniquement sous la forme de formulaires à remplir en ligne, avec des limites en nombre de mots

= pas de fichier à soumettre

(sauf pour des annexes dans le cas de certains calls)

Informations complémentaires :

Représentants français :

Pr Yazdan Yazdanpanah (Itmo I3M)

Pr Yves Levy (Inserm)

Dr Guillaume Fusai (MESRI)

Contact : 1 personne-contact est désignée pour chaque call ; ses coordonnées sont indiquées dans le texte du call

Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux : **Excellence, Impact, Mise en œuvre.**

En cas d'évaluation en 2 étapes : lettre d'intention (évaluée seulement sur Excellence et Impact) puis proposition complète. Une interview est possible.

Propositions évaluées par 3 experts indépendants.